

LE JOURNAL DU

Parc

LE JOURNAL DES HABITANTS

DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE



Par définition, les territoires reconnus Parc naturel régional sont d'exception de par le patrimoine qu'ils recèlent, la dynamique et l'engagement des acteurs autour du projet de charte qu'ils portent. Si 2012 est l'année de partage et de validation de notre projet de charte, il est des reconnaissances qui anticipent et valorisent le travail collectif accompli. C'est en particulier le cas de l'obtention pour le delta de l'Eyre, du label Ramsar qui met en valeur les richesses naturelles du site et reconnaît tout autant l'engagement du Parc et de tous ses partenaires pour préserver ce milieu exceptionnel. Dans un objectif général de développement fondé sur la préservation des patrimoines naturels, culturels et paysagers, c'est dans la construction concertée que se conduisent les projets sur le territoire du Parc. Des rendez-vous nous attendent donc cette année pour partager le projet 2012-2024 de notre Parc naturel régional.

Vincent NuchyPrésident du Parc,
Conseiller général de la Gironde,
Maire de Salles

- 2 Brèves
- 2 À voir
- 3 Actualités
- 4 Initiatives

Une semaine pour parler
des espèces invasives

Des livrets pédagogiques
pour des constructions
de qualité en Pays d'Albret

5 DOSSIER

**Delta de l'Eyre, le lieu
de toutes les rencontres...**

- 9 Portrait & Point de vue
- 10 Découvertes naturelles
Bien plus que des mares
- 11 Découvertes culturelles
Avis de disparition : aïriaux en danger
- 11 Conseils pratiques
Alimentation et circuits courts :
un état des lieux sur le Parc naturel régional
- 12 Agenda

Ce journal contient un supplément :

PARC EN FÊTES

À la découverte de l'HOMME



Parc
naturel
régional
des Landes
de Gascogne



brèves



François Lalanne, quarante ans dans les Landes de Gascogne

Mémoire du Parc, arpenteur du territoire, infatigable chercheur... les qualificatifs n'ont pas manqué pour définir François Lalanne lors de la séance d'hommage qui lui était rendue pour son départ à la retraite après plus de quarante années passées au service du Parc naturel régional. Sur une telle durée, presque une vie, François Lalanne n'a eu de cesse d'ouvrir les yeux des habitants sur les richesses méconnues de leur patrimoine. Parmi les nombreux jalons de sa mission de Conservateur du patrimoine au service des Landes de Gascogne, retenons le programme de restauration des églises du Parc, les études d'aménagement des centres bourgs, le programme de recherche sur les airiaux, la réédition des œuvres complètes de Félix Arnaud et tout un programme de publications, colloques... tous salués par les représentants du Parc naturel et de son Conseil scientifique et culturel rassemblés pour cette sympathique séance d'au revoir.



Le Parc naturel régional des Landes de Gascogne, lauréat des Trophées du mécénat d'entreprise

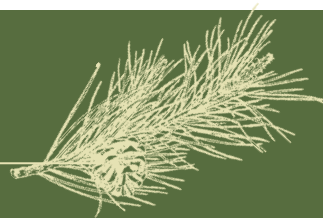
Le 28 février dernier, le Parc naturel régional des Landes de Gascogne accompagné par Total Infrastructures Gaz France ont été désignés comme lauréats pour leur projet de reboisement et d'expérimentation sur la commune de Sore lors des Trophées du mécénat d'entreprise organisés par le ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement. Ces Trophées ont pour objectif de créer des passerelles entre le monde de l'entreprise et les porteurs de projets environnementaux autour d'actions innovantes. À Sore, le mécénat a permis d'expérimenter un reboisement en pin maritime en lui associant des essences locales feuillues qui assurent une diversification de la forêt et une meilleure résistance aux aléas sanitaires et climatiques. Une belle revanche sur les deux tempêtes de 1999 et de 2009, dont la dernière a détruit la totalité des 500 hectares de forêt communale de Sore.

La salle multimédia du Teich baptisée salle Pascal Chenesseau



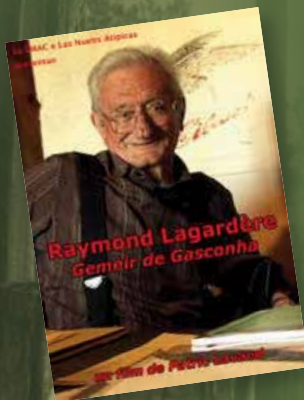
Samedi 11 février s'est tenue à la Maison de la Nature du Bassin d'Arcachon, à l'entrée du Parc Ornithologique du Teich, une cérémonie émouvante en hommage à Pascal Chenesseau, directeur du Parc naturel régional des Landes de Gascogne de 1997 à 2001. La salle multimédia a été à cette occasion nommée «salle Pascal Chenesseau» en l'honneur de cet amoureux du Bassin d'Arcachon et des Landes de Gascogne qui se consacra au développement du Parc naturel régional des Landes de Gascogne. Cette cérémonie, très simple, s'est déroulée en présence de Vincent Nuchy, président du Parc et maire de Salles, de François Deluga, député maire du Teich et président du Parc de 1997 à 2001, de Dominique Coutière, maire de Labrit et président du Parc de 2001 à 2008, ainsi que d'Anne-Marie Monomakhoff, sa veuve, de leur fille Anne-Lise Chenesseau et de nombreux invités... venus honorer sa mémoire.

à voir



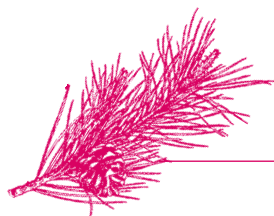
Raymond Lagardère, Gemèir de Gasconha

Un film documentaire de **Patrick Lavaud**
mis en image par **Jean-François Hautin**
45 minutes, 2011
En occitan sous-titré en français



Ce film retrace la vie de Raymond Lagardère, métayer-gemmeur de Saint-Symphorien. Résistant, membre du Parti communiste français depuis 1943, président du Cercle ouvrier pendant trente ans, Raymond Lagardère a placé le syndicalisme au cœur de son combat. Au travers de l'histoire de Raymond Lagardère, de ses luttes et de ses passions, ce film esquisse une histoire sociale et culturelle des métayers-gemmeurs du massif forestier landais. Entièrement tourné en gascon, langue maternelle de Raymond Lagardère, celle qu'il a parlée bien avant le français, ce film constitue un précieux témoignage sur le « gascon noir » parlé dans cette partie des Landes de Gascogne. Patrick Lavaud est directeur des Nuits Atypiques de Langon, du label discographique daquí et du Forum des langues de France.

Contact diffusion : **jf.hautin@smacprod.fr - 06 08 71 66 65**
Contact réalisateur : **Patrick Lavaud - 06 81 13 04 08**



Révision de Charte Avis intermédiaire favorable du ministère

Le 16 novembre 2011, une délégation du Parc est allée défendre le projet de Charte devant les membres du Conseil national de protection de la nature, des représentants du Ministère de l'Ecologie.

Chacun a pu analyser la Charte révisée et rendre un premier avis officiel. Cet avis, tout en reconnaissant la qualité du travail présenté, appelle quelques évolutions du document.

Les élus et l'équipe du Parc y ont travaillé en recherchant une meilleure lisibilité de notre charte, la définition de 19 mesures phares et la précision d'actions ou d'engagements. Le vote par le Comité syndical du Parc du projet modifié engage sa transmission au Conseil régional qui lancera avant l'été l'enquête publique sur le territoire du Parc. Afin d'animer ce temps de concertation et de restituer le contenu du projet aux habitants, le Parc organisera quatre ateliers d'information : le 9 mai à Sabres, le 10 mai au Teich, le 15 mai à Labrit et le 29 mai à Escaudes.

Le site internet dédié à la révision de la charte :
<http://charte.parc-landes-de-gascogne.fr>



Un projet touristique partagé



Jean-claude Deyres, Vincent Nuchy, Hervé Bouyrie, Jean-Luc Gleyze, Renaud Ragrave signent la convention tourisme

Le tourisme sur les Landes de Gascogne est une activité récente, née véritablement avec la création du Parc naturel.

L'écomusée de Marquèze, le canoë sur la Leyre, le Parc ornithologique du Teich, le domaine départemental d'Hostens... ont progressivement façonné une destination touristique originale aujourd'hui reconnue pour l'écotourisme et la découverte du patrimoine. Mais, en bon indicateur de son époque, le tourisme évolue rapidement et invite les professionnels et les collectivités à questionner leurs projets et leurs savoir-faire.

Conscients de ces nouveaux défis, la Région Aquitaine, les Départements des Landes et de la Gironde, le Pays des Landes de Gascogne et le Parc naturel viennent de signer une convention de projet, véritable boîte à outils pour soutenir les initiatives du territoire et s'adapter aux enjeux actuels.

Acteurs du tourisme et des loisirs de pleine nature, partenaires et collectivités, sous la présidence de Florence Delaunay présidente de la commission tourisme du Parc, se sont retrouvés en nombre à Bourideys le 10 février dernier pour partager et signer ce projet collectif qui fait la part belle aux nouvelles technologies, à la découverte responsable du patrimoine et à la professionnalisation des acteurs.

Contact : **Béatrice Rénaud - 05 58 08 31 38**
et : www.parc-landes-de-gascogne.fr

Suivi de notre biodiversité

Le Parc, soutenu par l'Union européenne, la région Aquitaine et l'Agence de l'Eau, va enrichir la connaissance de la biodiversité de nos milieux naturels.

L'objectif est de mieux apprécier l'écologie des prairies de bourg, des bords de route et des airiaux. Dans les vallées de la Leyre, des relevés forestiers seront réalisés ainsi que l'étude des champignons et des mousses. Un nouveau protocole permettant de suivre la biodiversité du Parc et l'évolution de la faune à court et moyen termes sera expérimenté à cette occasion. Ce protocole sera reproductible chaque année par des techniciens et des bénévoles. Ainsi, une fois par mois entre avril et août, seront inventoriés les oiseaux, les chauves-souris, les papillons, les libellules et les serpents. Certaines espèces patrimoniales feront l'objet d'une attention particulière. Les propriétaires concernés par l'accueil de ces espèces pourront être accompagnés dans leur préservation par du conseil ou par la mise en œuvre d'actions concrètes (fauche, aménagements...).

Merci de réserver le meilleur accueil aux espèces... et à nos techniciens !

Contact : **Nathalie Villarreal - 05 57 71 99 99**





Une semaine pour parler des espèces invasives



Quand on parle d'espèces invasives, le frelon asiatique est aujourd'hui au cœur des débats.

Mais au fond, qu'est-ce qu'une espèce invasive, quelles sont celles présentes sur notre territoire, quels en sont les impacts et peut-on lutter objectivement ? Ce sont à ces questions que la mairie de Biganos a souhaité apporter des réponses au plus grand nombre dans le cadre de la semaine de l'Environnement qui s'est déroulée du 12 au 16 mars.

Des expositions, des chantiers nature et des animations de terrain pour les enfants ont précédé le colloque qui a réuni la population autour des experts de chaque espèce et a permis de présenter une expérience de lutte contre les espèces invasives pratiquée en Nouvelle-Zélande. Un grand nombre de sujets ont ainsi été abordés : l'écrevisse de Louisiane, les plantes aquatiques exotiques envahissantes telles que la jussie, la grenouille taureau, la tortue de Floride, les plantes envahissantes telles que le faux cotonnier, les mammifères tels que le ragondin ou le vison d'Amérique et sans oublier... le frelon asiatique.

Contact : **Bibliothèque municipale de Biganos**
05 56 03 93 34

En savoir plus :

Rubrique Découvertes naturelles du journal n°54 de l'automne 2011 « Quand les plantes exotiques deviennent envahissantes », accessible sur le site du Parc

Des livrets pédagogiques pour des projets de constructions de qualité en Pays d'Albret

Dans le cadre de sa réflexion sur l'urbanisme, la Communauté de communes du Pays d'Albret a engagé une démarche de sensibilisation des habitants... et des « nouveaux habitants », le territoire retrouvant, depuis une dizaine d'années, une attractivité certaine qui n'est pas sans susciter des questionnements.

Le guide *Vivre en Pays d'Albret, une histoire à construire ensemble* répond à Qu'est-ce que le Pays d'Albret ? en donnant des clés de compréhension du territoire : les paysages, le bâti, le patrimoine, le caractère rural et forestier sont autant de valeurs qui fondent l'identité locale.

Bien dans mon lotissement est un livret d'accueil des nouveaux arrivants dans ce territoire singulier qu'est le Pays d'Albret. La localisation, l'aménagement et la constructibilité des lotissements font l'objet d'une véritable démarche de projet pour offrir aux futurs habitants un cadre de vie agréable. Ces futurs quartiers ont ainsi vocation à accueillir de nouvelles populations et leurs projets de construction. Lancé sur le lotissement de Puchiou à Garein, ce livret explicite, pour chaque étape de la construction, les règles d'urbanisme à respecter. Une urbaniste-conseil peut accompagner gratuitement les pétitionnaires, tout au long de la définition du projet de construction jusqu'au dépôt de la demande d'autorisation.

Habiter l'ancien et Construire contemporain sont deux autres livrets de la collection *Vivre en Pays d'Albret* à paraître prochainement, et à vous procurer pour vos projets !

Contact : **Laure Colombani - 05 58 51 03 71**
laure.colombani@fr.oleane.com





Espace où se trame la fusion des eaux continentales et marines, où les arbres cèdent la place aux roseaux et aux algues, où le forestier chausse les bottes du marin, le delta de l'Eyre est l'acteur de la rencontre et de la transition des paysages qui glissent de la lande à l'Atlantique. L'originalité et la qualité des milieux humides qui le composent viennent d'être reconnus sur le plan international par l'obtention du label Ramsar (voir « Zoom » page suivante). Loin d'être une étiquette de protection supplémentaire pour un territoire qui en compte déjà une belle brochette, c'est un point de départ pour une souhaitable rencontre entre les hommes épris de sa nature.

Delta de l'Eyre, le lieu de toutes les rencontres...

Il y a 6000 ans, l'Eyre s'écoulait ici directement dans l'océan par son estuaire. Au fil du temps, du vent et des apports de sédiments, le bassin d'Arcachon s'est formé peu à peu, l'estuaire s'est comblé et éloigné de l'Atlantique. Les eaux de l'Eyre ont alors creusé leur cheminement en de multiples bras à travers sable et vase accumulés, le delta a pris naissance, ouvrant la voie d'une nouvelle ère géographique pour l'exutoire de l'Eyre.

Pour qui voudrait en fixer les limites exactes et définitives, ce territoire d'eaux et de terres entremêlées propose un véritable casse tête... La zone d'influence des marées, de la salinité, le chevelu des ramifications aquatiques, les grandes unités paysagères, tout cela pourrait donner matière à délimitation, si tant est que ces différents secteurs se superposent avec précision. Il n'en est rien bien sûr, et plus on ajoute de critères pour le délimiter, plus cela devient complexe. Aussi a-t-on pris pour habitude de le situer globalement à l'est d'une ligne reliant les ports de Taussat à Lanton et de la Barbotière à Gujan-Mestras. Un trait arbitraire sur la carte, dont la biodiversité fait peu de cas, tant sont complémentaires et indissociables les milieux naturels pouvant s'étendre de part et d'autre...





Un delta humanisé

Les Hommes ont très vite détecté la richesse biologique des lieux, de la fin du Paléolithique et jusqu'à notre époque actuelle, ils se sont installés sur ses rives fluctuantes pour en tirer leur profit. De nombreux témoignages de cette occupation ont été collectés ou mis en évidence, telles les haches en pierre polie trouvées à la pointe du Teich, celles en bronze découvertes à Biganos, les traces de Boïens arrivés là vers 640 avant J-C, ou encore celles d'un port gallo-romain près de Lamothe. Au Moyen-Âge ils construisent des mottes féodales (châteaux de terre et de bois) que la végétation typique nous révèle encore de nos jours, élèvent du bétail sur les prés salés, puis au XVIII^e siècle érigent des digues pour se protéger des inondations et extraire le sel de la mer. Ces marais salants seront transformés en réservoirs à poissons tels qu'on les connaît aujourd'hui, et devant le succès de cette entreprise colossale, d'autres viendront encore. Pêche, chasse, cueillette puis agriculture et élevage ont été de tout temps des activités organisant la vie des hommes de ce territoire.

Depuis quelques décennies, le tourisme prend une place croissante dans ce concert des utilisations, supplantant parfois même les activités ancestrales. Il faut dire que ce lieu de rencontre des eaux donne à voir des paysages et des ambiances singuliers, pourtant bien éloignées des canons habituels des pratiques balnéaires. Ici le visiteur se confronte à une douce sauvagerie, à une sourde explosion de vie telle qu'une nature peu perturbée sait la laisser s'exprimer, pour peu qu'on lui en laisse la possibilité.



ZOOM

La convention de Ramsar et les sites Ramsar

La Convention sur les zones humides est un traité intergouvernemental qui a été adopté le 2 février 1971 dans la ville iranienne de Ramsar, d'où son nom. Elle s'appuie sur l'importance reconnue des zones humides pour les processus écologiques, pour les richesses floristiques et faunistiques et les avantages qu'elles procurent à la société. Les objectifs généraux de la Convention consistent, en conséquence, à garantir leur conservation et leur utilisation rationnelle. Les États qui adhèrent à la Convention s'engagent notamment à inscrire des sites sur la Liste des zones humides d'importance internationale (« Liste de Ramsar ») selon des critères définis.

La France compte 42 sites, dont 6 inscrits en fin d'année 2011. Parmi eux figurent pour la première fois deux sites aquitains : le marais d'Orx, dans les Landes, et le delta de l'Eyre, en Gironde.

Cette labellisation reconnaît la qualité exceptionnelle et emblématique de cette zone humide.

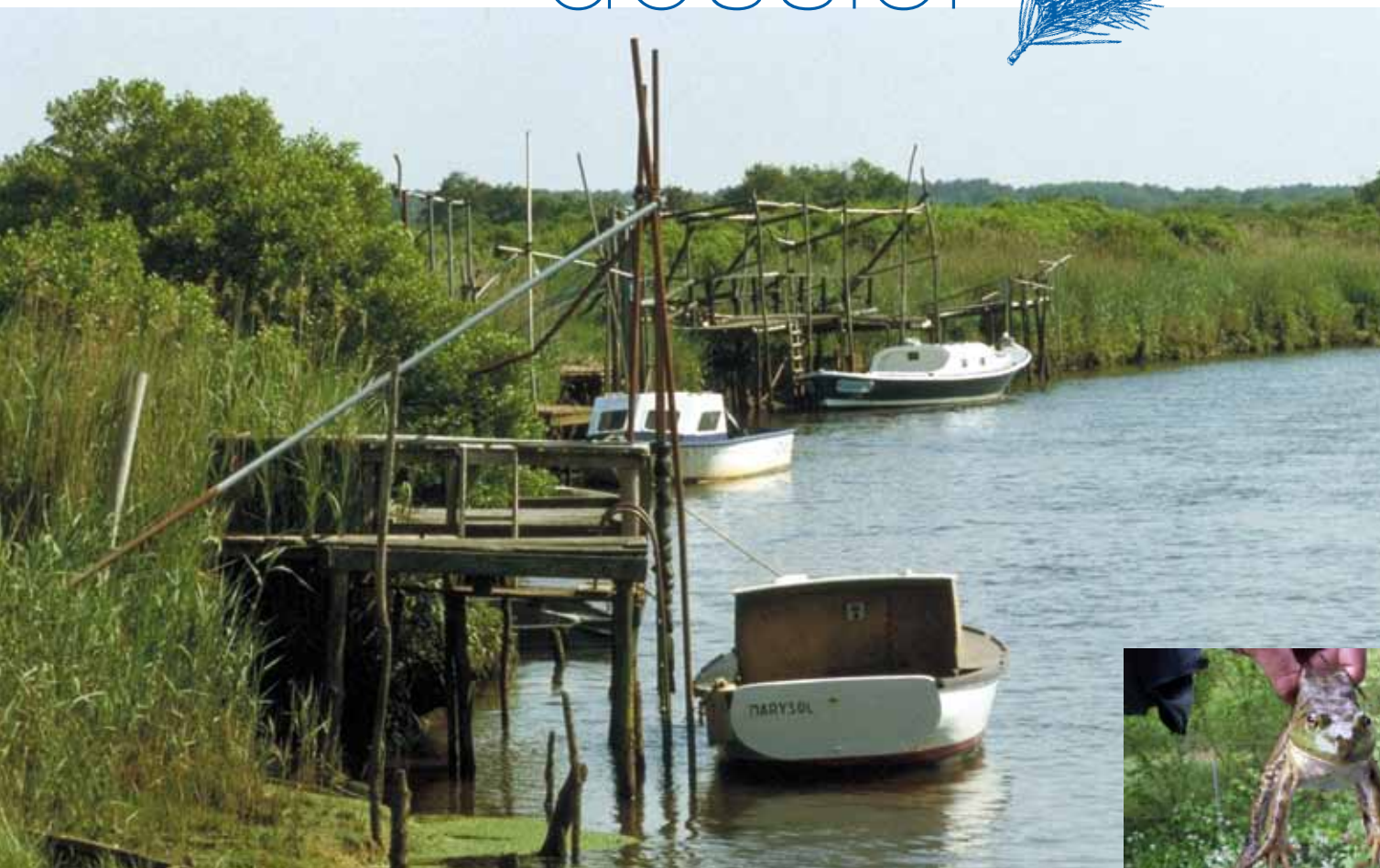
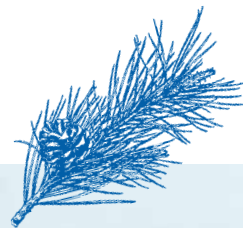
L'inscription au titre de la Convention peut assurer la protection nécessaire pour garantir la sauvegarde à long terme du site concerné. Le mieux, pour y parvenir, consiste à préparer et mettre en œuvre un plan de gestion approprié avec la participation active de tous les acteurs.

Pour en savoir plus :
<http://www.ramsar.org>
 et documents disponibles
 à la Maison du Parc

Un creuset de biodiversité

L'eau est ici partout présente. Douce, salée, saumâtre, elle se mélange ou s'ignore, s'écoule en petits filets, stagne sur de grandes surfaces ou submerge cycliquement les terrains les plus divers. La diversité des contraintes qu'elle impose engendre des variations écologiques débridées qui génèrent à leur tour une explosion de la biodiversité. Véritable puzzle paysager et biologique, le delta de l'Eyre voit sa naturalité encore renforcée par l'existence des anciens réservoirs à poissons créant des conditions très originales auxquelles bien des êtres vivants ont su s'adapter au fil du temps.

Reconnu depuis des lustres sur le plan international pour la richesse de son avifaune où se rencontrent et se croisent des oiseaux venus d'une grande partie de l'hémisphère Nord, ce delta, microscopique à l'échelle géographique, recèle aussi bien d'autres atouts dans le domaine de la conservation du patrimoine naturel et des fonctions essentielles à l'équilibre des écosystèmes de la région. Plantes rares, associations végétales originales,



cortège de mammifères des plus complets, nurserie pour les alevins de poissons de mer, filtre naturel des eaux pas toujours très claires, atténuation physique de l'érosion marine, tout ici concourt à faire de ce delta un élément clé du maintien de la qualité biologique de la rivière comme du bassin d'Arcachon. Depuis longtemps sous la surveillance assidue des naturalistes, il fait l'objet de suivis très poussés de son monde végétal par le Conservatoire Botanique National Sud Atlantique (CBNSA), qui a choisi d'établir son siège sur le territoire. Pour les oiseaux, les mammifères, les papillons, les libellules, les reptiles et les batraciens, ce sont près de 200 000 données recueillies sur les quatre communes riveraines qui sont stockées dans la base publique « Faune-Aquitaine.org » initiée par la LPO. Une somme de connaissances dont, tous les jours un peu plus, scientifiques et naturalistes s'efforcent de combler les manques.

Quand le public s'engage...

Dès le début des années 1970, par un échange de terrains avec l'ancien propriétaire, la commune du Teich, en accord avec la charte originelle du Parc, créait sur les plus importants réservoirs à poissons de son territoire une structure qui se voulait allier tourisme, éducation et conservation de la nature. Le Parc ornithologique était né, initiative d'une fulgurante originalité pour l'époque, et première pierre d'une maîtrise foncière publique du delta qui se développerait

les décennies suivantes. En 1982, c'était au tour du Conservatoire du Littoral d'acquérir le domaine de Certes, puis le Conseil général de la Gironde devenait lui aussi propriétaire de terrains du delta, tout en assurant la gestion de ceux du Conservatoire. Entretemps, la fédération des chasseurs avait acheté le petit domaine de Boucolle pour le transformer en réserve de chasse, une idée qu'elle allait poursuivre sur l'ensemble du département. D'autres sites ont suivi (Graveyron, Fleury, Malprat...), organisant progressivement le glissement de ce territoire initialement privé vers le domaine public, avec pour objectifs d'assurer la pérennité des paysages et l'ouverture au public en douceur. Certains propriétaires privés partagent ce même souci de préservation et se sont aussi engagés volontairement sur cette piste du bien commun.

À cette protection foncière, annihilant tout risque d'aménagement destructeur des principaux domaines endigués, une multitude de délimitations, lois, règlements sont applicables sur tout ou partie de cet espace. Sites Classés ou Inscrits s'insèrent dans un maillage complexe de zonages différenciés aux acronymes multiples : ZICO, ZPS, ZPENS, ZNIEFF, RCM, RCFS, SAGE, Natura 2000... un millefeuille d'outils de préservation des paysages et de la biodiversité, dont bien peu d'espaces naturels bénéficient en Aquitaine... C'est aussi cette réalité que reconnaît le label Ramsar, ce dernier n'étant accordé qu'à des sites où des mesures sont prises pour assurer la pérennité de leur valeur biologique.

Entre pression et équilibre

Mais acquérir des terrains et promulguer des règlements ne suffiront sans doute pas à assurer l'avenir durable de ce territoire. Au-delà des louables intentions initiales, l'efficacité de ces mesures risque de s'émousser devant les coûts d'entretien des espaces et les résistances diverses à l'application des dispositions de conservation. D'autant plus que le delta de l'Eyre, à l'instar de la plupart des espaces naturels de notre pays, vit son lot d'évolutions inquiétantes... Il en est qui dépassent largement la seule capacité de réponse des acteurs locaux, comme les changements climatiques planétaires, dont on enregistre déjà localement les perturbations à travers la montée progressive du niveau marin, la régression très importante de la pluviométrie et un taux d'ensoleillement qui ne cesse de s'accroître. Cela n'est pas sans conséquences sur le maintien en terme de digues qui protègent les réservoirs à poissons, sur l'érosion côtière, de même que sur la structure et la vigueur de la végétation qui conditionnent la richesse de la biodiversité. Sans doute au moins partiellement lié à ce phénomène climatique, le développement des espèces invasives pose aussi de nombreux problèmes. Le delta de l'Eyre « bénéficie » d'un catalogue bien fourni d'espèces allochtones introduites par l'homme (grenouille taureau, écrevisse de Louisiane, Baccharis...), leur développement bouleverse parfois



considérablement les équilibres de la biodiversité initiale et remet en cause la survie de certains milieux rares. À ces altérations globales, il faut aussi ajouter celles beaucoup plus locales qui accentuent une pression exercée par les activités humaines sur les espaces naturels. Aux usages traditionnels dont les impacts n'ont pas toujours été évalués à leur juste mesure et dont les évolutions techniques de certains se révèlent maintenant problématiques, s'ajoutent les nouvelles pratiques liées aux loisirs et leur corollaire de dérangements ou de dégradations. Que ce soit sur terre, sur mer et même dans les airs, les hommes sont toujours plus présents et inventent de nouvelles manières de s'affecter l'espace pour satisfaire leur bon plaisir. L'intensité et la multiplicité des activités anthropiques s'accroissent dans l'espace et le temps, sans que le delta ne se soit étendu pour autant...

Des études scientifiques permettent d'évaluer certains de ces phénomènes, comme celle pilotée par l'Ifremer sur la dégradation des herbiers de zostères, le programme Barcasub qui étudie les stratégies de réponse à l'élévation du niveau de la mer sur les terrains du Conservatoire du Littoral, ou celle menée par le CBNSA sur l'évolution de la végétation du delta. D'autres seront néanmoins nécessaires pour dresser un état des lieux, préalable pour envisager des réponses efficaces aux perturbations qui s'exercent sur cet espace.

Sortir du chacun chez soi

Les territoires du delta, qu'ils soient maîtrisés par des propriétaires publics, privés ou du domaine de l'État, sont gérés par de nombreux acteurs. Communes, Conservatoire du Littoral, Conseil général, Parc naturel, Office national de la Chasse et de la Faune sauvage, Délégation des Territoires et de la Mer, Fédération des chasseurs, Association de Chasse Maritime du Bassin d'Arcachon, Syndicat des propriétaires, personnes privées exercent chacun leurs prérogatives sur les espaces dont ils ont la charge. Si certains s'appuient sur des plans de gestion, d'autres ne mènent que des actions beaucoup moins formalisées, au gré de leurs désirs ou de leurs capacités.

L'arrivée programmée du Parc naturel marin et son articulation spatiale et opérationnelle maintenant bien définie avec le Parc naturel régional des Landes de Gascogne, devraient permettre d'améliorer le processus de concertation et d'organisation des acteurs du delta. L'enjeu sera ici à terme de réunir et de motiver les gestionnaires sur un travail en commun, de mutualiser les initiatives et pourquoi pas les moyens, de répartir les actions en fonction des capacités des différents espaces, de réaliser un diagnostic partagé par tous pour s'engager ensemble sur ce qui pourrait prendre la forme d'un plan de gestion à l'échelle du delta.

Conserver, un verbe qui doit devenir actif

Lieu de rencontre des eaux, des paysages des plantes et des bêtes, territoire d'interface indispensable à la richesse biologique du bassin d'Arcachon et des Landes de Gascogne, le delta de l'Eyre ne devra le maintien ou l'amélioration de ses fonctions essentielles et de son utilisation rationnelle qu'à une approche concertée et un travail en commun de ses acteurs. Son inscription récente sous le n°1996 sur la liste Ramsar des Zones Humides d'Importance Internationale, doit être le prétexte pour le Parc naturel régional des Landes de Gascogne – coordonnateur désigné du site – de s'engager sur l'animation d'une plateforme de rencontre des hommes en charge de sa biodiversité.

ZOOM

Ce que propose le projet de charte du Parc naturel régional pour le delta de l'Eyre

Les grands espaces naturels du Parc sont reconnus pour leur forte valeur patrimoniale et cartographiés comme tels. Le delta est une entité écologique « à part » du point de vue des milieux et des espèces qu'il accueille. Le projet de charte du Parc propose de favoriser une gestion globale et coordonnée du site. Cette mesure passe par la coordination des acteurs, le partage et l'enrichissement des connaissances naturalistes et expériences de gestion. Le projet de charte adopte des principes pour le maintien de la qualité paysagère du delta. Il propose par ailleurs un développement raisonné du tourisme par la voie de l'écotourisme, s'attache à la maîtrise de la fréquentation des espaces naturels au regard des activités de pleine nature. Le delta de l'Eyre est un support fondamental des initiatives d'éducation à l'environnement.

Pour en savoir plus :
<http://charte.parc-landes-de-gascogne.fr>





portrait

Thierry Murat

C'est dans la Haute Lande que se dessinent et se croquent des planches de BD qui deviennent ensuite internationalement connues. L'atelier de Thierry Murat se trouve dans une petite cour de maison, en plein cœur du village de Sore. Une large fenêtre laisse abondamment passer la lumière. En face, un énorme platane au tronc tortueux et un puits avec une margelle sur laquelle sont posés un ensemble d'objets détournés laissent courir l'imagination pour les scénarios à venir. L'auteur, scénariste, dessinateur trouve dans ce lieu toute la lumière pour l'inspiration de sa mine. Chaque jour un crayon à papier entame une valse sur cette grande table, laissant son empreinte sur des planches de BD.

Après des études en arts appliqués, son itinéraire fait une première escale à Bordeaux où il découvre le Parc par son œil de graphiste et contribue à la communication de ce territoire au travers de cartes et plaquettes. Son crayon a dû rester bloqué sur le village de Sore, où quelques années après il décide de s'installer pour se



consacrer pleinement au design graphique, à l'illustration pour la presse, à la littérature jeunesse et à la bande dessinée.

Son dernier ouvrage, *Les larmes de l'assassin* (librement adapté du roman d'Anne-Laure Bondoux), salué par le public et la critique, a été couronné dès sa sortie BD RTL 2011 et vient d'obtenir le prix de la meilleure adaptation

littéraire aux BD Awards en janvier 2012. Dans cet ouvrage, on sent que l'immensité et les espaces désertiques inspirent profondément Thierry Murat.

Impliqué dans la coopération entre le Parc et la Province d'El Hajeb au Maroc, Thierry vient de parcourir les horizons du Moyen Atlas avec d'autres artistes du territoire. Son regard et son coup de crayon viendront enrichir un ouvrage collectif autour des parcours d'écotourisme créés sur ces deux territoires.

Son site : www.thierrymurat.com

Un peu de biblio...

- **Les larmes de l'assassin**
scénario et dessin de **Thierry Murat**
librement adapté du roman éponyme d'**Anne-Laure Bondoux**
Éditions Futuropolis, 2011
- **Pensées en suspension et autres points**
texte de **Thomas Scotto**
images de **Thierry Murat**
Éditions l'Édune, 2010
- **Dieux**
texte de **Thierry Dedieu**
images de **Thierry Murat**
Éditions l'Édune, 2009

point de vue

QUESTIONS À

Yves Coulombeau

Président du Comité départemental de tourisme équestre des Landes

Yves Coulombeau, que représente pour vous le tourisme équestre et quelle chance représente-t-il pour les territoires ?

« Le tourisme équestre permet de pratiquer une activité physique de pleine nature avec la complicité de ce merveilleux compagnon qu'est le cheval. C'est non seulement la possibilité de découvrir des horizons nouveaux et d'aller à la rencontre des habitants, mais également un moyen de laisser son esprit vagabonder en route ...et de refaire le monde à l'étape.

Le développement du tourisme équestre dans les trente dernières années a permis de revitaliser des territoires voués à l'exode rural en leur donnant vocation de destination touristique, mais aussi de réponse à une demande sociale de découverte active.

Vous œuvrez depuis trois ans pour inscrire des nouveaux itinéraires dans le PDIPR* du Conseil général des Landes. Quel est l'intérêt de ce dispositif ?

Il est de la responsabilité des Conseils généraux d'élaborer un plan de randonnée permettant de disposer d'un réseau de chemins reconnus, balisés et entretenus, utilisables par les randonneurs. Ce dispositif donne aussi l'occasion de revitaliser les chemins ruraux des communes et offre un cadre conventionnel aux propriétaires privés.

Le département des Landes est doté d'un PDIPR depuis plus de dix ans mais seuls 10% de ses itinéraires sont autorisés aux cavaliers. Depuis le début de mon mandat, je tente d'inverser la tendance, et c'est une tâche ardue !



Vous menez l'étude d'un itinéraire sur les communes du Parc naturel. Quels sont les motifs d'une telle initiative ?

J'ai souhaité remettre en route ce projet, abandonné il y a dix ans en raison des difficultés rencontrées. Le territoire forestier est en effet difficilement pénétrable pour les cavaliers, notamment du fait des nombreux préjugés dont

ils sont victimes. Notre projet actuel est donc de rassurer les propriétaires et exploitants forestiers sur l'innocuité de notre activité.

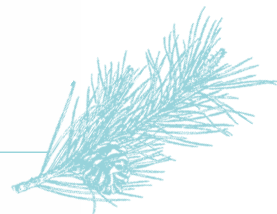
Le tracé envisagé relie des structures équestres installées de longue date sur ce territoire. Une fois abouti, il sera à la fois le support d'un produit touristique modulable valorisant le Parc naturel et constituera l'entrée nord du département ainsi que la continuité avec les itinéraires girondins.

Que souhaitez-vous à ce projet ?

Qu'il puisse aboutir en reconnaissance des efforts déployés par mes prédécesseurs, par le Parc naturel et nos partenaires professionnels du cheval. Qu'il permette au Parc et aux communes forestières de la Haute Lande d'accueillir en toute sérénité des cavaliers passionnés de nature.

Pour aller plus loin : www.cdte40.ffe.com

* Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée



Bien plus que des mares !

Gatserbe, la Hucau, Sarouqua, les Arriouets, les Abeilleys, Biourge...
des noms de lagunes, parfois disparues, mais toujours dans les têtes.
Bien des appellations restent énigmatiques. Et le mystère n'en reste pas là.

Mieux les connaître

En 2008 à Marquèze, les intervenants du Programme Collectif de Recherche « Lagunes » ont fait un état des connaissances sur la formation des lagunes, appelées depuis toujours « lagua » sur notre territoire gascon.

L'origine des lagunes n'est pas unique. Elle est ancienne et progressive, fruit de phénomènes climatiques et géologiques. L'hypothèse d'une genèse consécutive à la dernière déglaciation prévalait. En effet, à la fonte de lentilles de glace, des lagunes prenaient déjà leur forme actuelle il y a plus de 8000 ans. Ailleurs sur le territoire, où les couches sédimentaires sont plus variées qu'il n'y paraît, l'hypothèse d'une formation par micro effondrements calcaires prend le relais. C'est le cas en particulier vers Saint-Magne et Louchats où des lagunes de plusieurs origines cohabitent, datant ici de milliers d'années, là de quelques siècles à peine.

Nous reconnaissons tous la valeur de ces milieux : ressource en eau, passage, alimentation ou reproduction de la faune de la lande... Elles sont aussi de formidables conservatoires de pollens, captifs au sein de tourbe tapissant certaines lagunes. Les paysages d'antan ont ainsi été interprétés, laissant voir l'apparition de l'occupation humaine.

La capacité d'abriter des vestiges de temps immémoriaux se manifeste aussi par la survie d'espèces en limite de répartition comme cette libellule, la Leucorrhine à front blanc, typique de Scandinavie. D'autres espèces très « nordiques » sont peu à peu mises à jour, comme ce coléoptère boréal *Hydaticus aruspex*, redécouvert par la Société Linnéenne de Bordeaux. Qualité d'eau et climat atlantique permettent l'expression d'une flore très originale comme les sphaignes, mousses des milieux tourbeux, la Littorelle à une fleur, petite vivace très rare, ou les utriculaire, plantes carnivores des lagunes tourbeuses... Enfin, l'influence méridionale n'est jamais loin avec *Rhantus hispanicus*, un autre coléoptère rarissime, et l'emblématique Faux-cresson de Thore, une mini ombellifère à l'odeur de carotte, deux espèces uniques à la France et à la péninsule ibérique.

Pour mieux agir

Les lagunes sont en déclin du fait de drainages (zones agricoles), subissant l'abaissement de la nappe (zones forestières) ou l'impact des aménagements et des infrastructures. L'inventaire global se poursuit mais peu de sites sont étudiés dans le détail.

Le Parc s'organise peu à peu avec ses partenaires, comme la LPO. Le Conservatoire Botanique vient de produire une analyse de l'état de conservation de 80 lagunes. La Fédération Départementale des Chasseurs des Landes poursuit son implication concrète dans la gestion de sites. Le Conseil général de la Gironde s'attache à gérer un site ouvert au public, le Gat Mort à Louchats. Le Conseil général des Landes a construit un dispositif avec l'Agence de l'Eau et les organismes forestiers pour venir en conseil et aider financièrement quelques sites pilotes. Natura 2000 poursuit ce type d'accompagnement sur les communes de Brocas, Louchats, Saint-Magne et Saint-Symphorien.

Vous aussi souhaitez en savoir plus ?

Rendez-vous sur les animations proposées dans notre agenda et sur notre site internet.

À lire

Actes Colloque PNRLG 2008

**De la lagune à l'airial :
le peuplement de la Grande Lande.**
Éd. Fédération Aquitania

Déjà épuisé !
En consultation à la maison
du Parc. Réservez votre exemplaire
lors des prochaines éditions





Avis de disparition : airiaux en danger

Que deviennent nos airiaux ? Pourquoi disparaissent-ils à vue d'œil ?

Les fermes landaises subissent certes l'usure de l'âge, qui met à mal leurs poutres, leur imposantes cheminées, leurs torchis... Et certaines souffrent plus que d'autres... Pour autant, le diagnostic est-il irrémédiable ? Est-ce une raison pour leur porter le coup de pelle fatal et les enterrer définitivement sous quelque tas de sable ?

Organisés autour d'une clairière, les airiaux sont des lieux anciens d'habitat et de production agro-pastorale, composés de plusieurs constructions (ferme landaise et dépendances) disséminées sur une pelouse ponctuée de chênes.

Les airiaux sont très sensibles aux évolutions et font l'objet de dégradations

souvent dues à leur méconnaissance, ou à des projets parfois peu respectueux de leur existence.

Le Parc naturel poursuit aujourd'hui, avec ses partenaires, son investissement de plus de quarante ans sur l'airial, pour que ne disparaissent pas du plateau forestier nos monuments landais.

Le Parc peut ainsi vous proposer un diagnostic rapide de l'état de votre ferme : ancienne, typique, en bon état ? C'est alors en toute connaissance de cause et accompagnés de personnes compétentes que vous pourrez faire des choix quant au devenir de votre bien :

- **Restaurer ou réhabiliter ce bâti traditionnel ?**

Ce sont des perspectives intéressantes qui permettent de conserver la structure bâtie tout en envisageant une nouvelle vie du bâtiment.

- **Se séparer du bien immobilier ?**

Le démontage et la reconstruction sont envisageables, au cas où vous ne souhaiteriez conserver que le bien foncier. Les fermes landaises présentent en effet un caractère démontable qui permet cette opération, et sont l'objet d'une demande réelle pour de l'acquisition.

- **Quand démolir est la seule issue ?**

La démolition peut s'avérer nécessaire quand l'immeuble, par défaut d'un entretien minimal, menace ruine et que la sécurité des biens et des personnes est en jeu. Dans ce cas, le chantier de démolition doit être conduit de manière à permettre la récupération et la valorisation des matériaux pour la restauration/réhabilitation d'autres airiaux.

Vous devez vous adresser à votre mairie pour accomplir les formalités administratives requises, et vous pouvez vous tourner vers les acteurs compétents pour vous accompagner dans votre projet. Propriétaires, aidez-nous à sauver nos airiaux !

Qui contacter ?

La Fondation du Patrimoine
05 57 30 08 00

Le Service d'Architecture et de Patrimoine de votre département
STAP 33 : 05 56 00 87 10
STAP 40 : 05 58 06 14 15

Les CAUE des Landes et de la Gironde
CAUE 33 : 05 56 97 87 89
CAUE 40 : 05 58 06 11 77

Le Parc naturel régional des Landes de Gascogne
05 57 71 99 99



conseils pratiques

Alimentation et circuits courts, un état des lieux sur le Parc naturel régional

On parle beaucoup, depuis le Grenelle de l'environnement, de ce mode de distribution dans lequel n'existe qu'un petit nombre d'intermédiaires entre producteurs et consommateurs. Qu'en est-il sur le territoire du Parc ?

Sept formes de circuits courts ont été repérées, initiées parfois par des « locavores », c'est-à-dire des adeptes de la consommation de nourriture produite dans un rayon de 100 à 250 kilomètres maximum autour de leur domicile pour éviter gaspillage, pollution et transports aberrants.

Apparues en 2006, les Amap (associations pour le maintien d'une agriculture paysanne) sont seulement quatre : une à Sabres, trois autres en Gironde (Belin, Salles et Lanton). Chaque semaine, les « Amapiens » viennent au lieu de distribution, partageant parfois un repas. Cela crée du lien social entre 200 familles, alimentées par seulement 16 producteurs (maraîchage surtout, volaille, fromage et agneau des Pyrénées-Atlantiques).

La livraison de paniers à domicile ou en un lieu fixe (fruits et légumes surtout) est une deuxième formule, girondine surtout. Sur les marchés hebdomadaires (six dans les Landes, douze en Gironde) se rencontrent beaucoup de produits



locaux, proposés parfois par le producteur lui-même. De quoi donner couleur et vie au centre bourg.

La vente à la ferme est plus prisée en Haute-Lande : 18 cas pour tout le Parc. Les produits concernés sont avant tout les légumes, la volaille et les fruits rouges. Les agriculteurs participent généralement au réseau « Bienvenue à la ferme » initié par la Chambre d'agriculture. On a vu aussi apparaître, à Pissos précisément, un magasin de producteurs de viande installé sur une exploitation agricole.

L'été est propice également aux marchés nocturnes de producteurs de pays : quatre dans les Landes, un en Gironde. Enfin, une autre forme d'approvisionnement de proximité existe : l'assiette de pays proposée par six restaurateurs valorisant les produits régionaux.

Biographie Parc

- « **Diagnostic des circuits courts alimentaires sur le Parc naturel régional** »

Guillemette Barthouil, Master1 pro

- **Alimentation et cultures alimentaires**, septembre 2011, texte tiré de l'article Sud-Ouest, Jean-Jacques Fénié, 2011

Et aussi le site du Parc
pour retrouver les marchés et producteurs locaux

27 avril ÉcoFoire à Captieux

Voici un rendez-vous pour tous les curieux d'éco-construction et de bio énergies. Rencontrez des exposants artisans, des producteurs de la région, des artistes créateurs..., spectacles de rue, jeux traditionnels pour les enfants.

05 56 65 60 31 – contact@captieux.fr
<http://captieux.fr>

27, 28, 29 avril Musicalarue à domicile Karimouche

27 avril à Callen, 28 avril à Canenx et Réaut, 29 avril à Maillères

05 58 08 05 14 – info@musicalarue.com
www.musicalarue.com

5 mai à partir de 14h Le plateau de Musicalarue à Luxey

L'association Musicalarue avec un collectif d'opérateurs culturels régionaux propose un plateau chansons, 28 groupes dont 3 compagnies jeune public.

Entrée libre
05 58 08 05 14 – info@musicalarue.com
www.musicalarue.com

5 et 6 mai Les 27^{es} Florales à Garein

Un rendez-vous haut en couleurs avec un marché aux fleurs, un marché artisanal, des décors floraux et des animations.

05 58 51 41 65
06 71 05 59 81



Du 7 au 13 mai Les 7^{es} Tessonades à Belin-Béliet en passant par Sabres

Une manifestation originale animée par des amateurs passionnés par la recherche et la mise en valeur de notre patrimoine archéologique. Démonstration de travail et de cuisson de la terre par des procédés primitifs. Conférences, expositions et visites (musée des forges à Brocas, exposition *Six pieds sous terre* à Sabres, *les Grès de Gascogne* à Le Barp...). Ateliers de poterie le week-end.

06 72 08 75 88 – <http://tessonades.blogspot.com/p/tessonade-2012.html>



12 mai à partir de 14h Fête de la nature à Biganos

Dans le cadre de la Fête de la nature, la municipalité de Biganos propose une sortie, des ateliers nature et expositions...

05 57 70 67 56

12 mai à 14h Café-bavard paysager à Solférino

Balade paysagère autour d'un joyau du territoire: le domaine impérial de Solférino. A la découverte du rêve de Napoléon III...

Gratuit
05 57 71 99 95 – e.geneau@parc-landes-de-gascogne.fr
www.parc-landes-de-gascogne.fr

13 mai Fête des Jardins à Biganos

Nombreux exposants au parc Lecoq. En contactant l'association La Molène, chaque particulier peut tenir un stand pour échanger ses plantes, semis, boutures ou revendre ses outils de jardin.

05 57 70 69 40 – 06 08 83 03 73 – 05 56 26 91 85
lamolene33.canalblog.com

2 juin à partir de 14h30 « Rendez-vous aux jardins » aux Ecogites Floréale à Audenge

Claude Cornu vous fait découvrir son jardin écologique à Audenge. Ce jardin rassemble plantes sauvages et cultivées, arbustes à fleurs, plantes culinaires, médicinales et tinctoriales.

Tarif 3,50€/adulte, gratuit jusqu'à 16 ans
05 56 26 95 97 – info@tourisme-coeurdubassin.com
www.tourisme-coeurdubassin.com

2 et 3 juin Festival « Auprès de notre arbre » à Sabres

Nombreux spectacles gratuits et théâtre de rue avec La Clown Kitch C°, le Rix'tet Quintet en concert, Alfredo Garcia et l'orchestre Salsa de Reyes de Barcelone, Yi fan pour le spectacle *Destination nulle part*. Cinéma documentaire, marché et repas nocturnes et journée le « Parc à Pied » en partenariat avec le Parc naturel régional et le Comité départemental de la randonnée pédestre.

05 58 07 50 07 – sabresacl@orange.fr
<http://acl-sabres.fr>

12 juin à partir de 11h 5^e expo de créativité à Mano

L'association A l'empare dous cassis organise sa 5^e exposition de créativité aux Vieux Chênes. Nombreux exposants : photo, poésie, littérature, musique, artisanat local... Cette année le thème de l'exposition : « Les saveurs de nos régions » avec toujours la Fête du pain et les contes.

Tarif 5€/adulte
05 58 07 73 79 et 05 56 67 19 01
douscassis@gmail.com
<http://sites.google.com/site/alemparedouscassis/>
<http://douscassis.blogs.sudouest.com/>

15 juin à partir de 19h Marché des Producteurs de Pays à Captieux

Véritables vitrines des savoir-faire de nos terroirs, les Marchés des Producteurs de Pays vous permettent non seulement de rencontrer des producteurs en direct, mais aussi de déguster leurs produits.

05 56 65 60 31
www.marches-producteurs.com/gironde
www.captieux.fr



Un site mobile pour avoir le Parc en poche!



Se promener, découvrir en famille, trouver un restaurant, un hébergement... d'un clic, le Parc naturel régional révèle les bons plans du territoire dans un site mobile réalisé en partenariat avec le Comité départemental du Tourisme des Landes.

À découvrir sur: parclandesdegascogne.mobi

Journal gratuit édité en 31 000 exemplaires par le Parc naturel régional des Landes de Gascogne

ISSN en cours – Directeur de la publication: Vincent Nuchy – Rédacteurs:

François Billy, Sébastien Carlier, Frédérique Deyris, Claude Feigné, Jérôme Fouert-Pouret, Eléonore Geneau, Frédéric Gilbert, Véronique Hidalgo, Vincent Nuchy, Béatrice Renaud, Mathilde Rolandeau, Laurent Trijoulet, Nathalie Villarreal.

Photos: CdC Pays d'Albret, Sébastien Carlier, Famille Coulombeau, Mathieu Delcamps, Frédérique Deyris, Eléonore Geneau, Frédéric Gilbert, Nicolas Kulak, Nicole Maysonnave, Agence Outremier, Emille Vignes, Sud-Ouest E. Escot, Nathalie Villarreal, Mathieu Vion, Claude Feigné, Jérôme Fouert-Pouret, DR, PNR LG. Photo de couverture: Commune de Biganos.

Maquette: Le Kwalé – Imprimerie: Pure Impression
Impression sur papier recyclé Cyclus offset 90 g